

ACCOMPAGNEMENT des adultes

Dossier : "L'oral"

Le journal de l'Alpha, n°172, févr. 2010

(Antenne Conseil) Sommaire sur le site de alphabetisation.be

L'accès à la formation professionnelle pour TOUS les salariés

"Au regard de l'obligation pour l'employeur d'assurer l'adaptation des salariés à leur poste de travail et de veiller au maintien de leur capacité à occuper un emploi, le fait qu'un salarié présent dans l'entreprise depuis douze ans n'ait bénéficié au cours de cette période que d'un stage de formation continue de trois jours établit un manquement de l'employeur dans l'exécution du contrat de travail entraînant un préjudice distinct de celui résultant de la rupture." 26 novembre 2009 (rapport de la cour de cassation)